

Culture générale

Épreuve

« Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'État et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures) ». 4 heures. Coefficient 4.

- I. Quelques conseils de méthode
 - A. Composer « sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'État et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) » : *quid ?*
 - B. Comment s'y préparer ?
 - C. Les étapes de travail
- II. Dissertation rédigée sur le sujet « L'argent serait-il le seul critère de réussite ? »
- III. Le commentaire de texte

I. QUELQUES CONSEILS DE MÉTHODE

-
- A. Composer « sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'État et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) » : *quid ?***
-

Depuis le nouvel arrêté en date du 6 juin 2008 fixant « la nature, la durée et le programme des épreuves des concours d'entrée aux instituts

régionaux d'administration », l'épreuve connue sous le nom d'« épreuve de culture générale », est remplacée par une « *composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'État et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures)* ». Si l'intitulé a bel et bien changé, restreignant le périmètre des sujets possibles, il n'en reste pas moins que cette épreuve reste la plus redoutée par les candidats parce qu'elle ne porte pas sur un ensemble de connaissances disciplinaires cloisonnées et matérialisées par un programme circonscrit. Les thèmes proposés à la réflexion attestent la très grande diversité des domaines d'analyse, dont témoigne d'ailleurs l'intitulé complet de l'épreuve et le nombre de termes accolés entre parenthèses aux domaines d'intervention étatique.

Toutefois, il n'est pas exigé de vous que vous soyez spécialiste dans l'un ou l'autre domaine, ni évidemment de l'être de tous les domaines, ni d'avoir des connaissances nécessairement pointues. On n'attend pas de vous un travail de sociologue, d'économiste, de politiste ou de philosophe chevronné !

Ce qui vous est demandé est de composer une réflexion à partir du thème proposé, en démontrant vos facultés d'analyse et votre capacité à en rendre compte clairement, dans un raisonnement structuré. Autrement dit, la forme de votre composition compte autant que le fond des connaissances utilisées. Rien n'est pire que de juxtaposer des connaissances factuelles, sans les ordonner dans une réflexion qui guide votre démonstration au moyen d'un plan structuré.

Le plus important pour réussir cette épreuve est de ne jamais perdre de vue qu'il s'agit d'évaluer vos capacités de raisonnement et de clarté et non de juger votre érudition.

En ce sens, l'expression en usage « épreuve de culture générale » est inadéquate et il vaut mieux lui préférer celle d'« épreuve de réflexion ». L'objectif est de vérifier votre capacité à ordonner un raisonnement autour d'une problématique et d'un plan en mobilisant un ensemble de connaissances.

Pourquoi avoir privilégié « la place de l'État et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique » ?

Ce qui caractérise les sociétés modernes, depuis les révolutions politiques du XVIII^e siècle, réside incontestablement dans l'extension des domaines d'intervention de l'État. Longtemps limité aux fonctions régaliennes (armée, monnaie, police, fiscalité), l'État aujourd'hui coordonne, impulse et pilote des politiques publiques aussi bien dans le domaine industriel et commercial qu'en matière de santé publique, de logement ou d'emploi.

Il convient d'abord de définir l'État. Selon Max Weber, « nous entendons par État une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque, et tant que, sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime » (Max Weber, *Économie et société*, Plon, 1971).

Cette définition qui peut paraître complexe est en fait très simple à comprendre. Un État se caractérise par une population vivant au sein d'un territoire borné par des frontières et assujettie aux mêmes règles. Pour parler d'État au sens moderne du terme, il faut selon Max Weber qu'existe une administration dont le rôle est d'appliquer les règles édictées par les gouvernants. Seuls ces derniers sont légitimes à recourir à la force pour faire respecter les règles si besoin. L'État moderne selon Max Weber suppose donc une monopolisation du pouvoir entre les mains de gouvernants qui l'exercent en vertu de règles claires, par exemple suite à des élections. Selon Max Weber, il n'existe pas d'État au sens moderne du terme durant le Moyen Âge, puisque le pouvoir était morcelé en différents fiefs, au sein desquels les seigneurs pouvaient recourir à la force. Le Roi de France n'avait donc pas autorité sur l'ensemble du royaume. Ce n'est qu'à partir du XV^e siècle que le processus de centralisation du pouvoir commence véritablement (cf. Norbert Élias, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975).

Selon Jacques Lagroye, l'État au sens moderne du terme peut être défini ainsi :

- « une forme d'organisation politique présentant les caractéristiques suivantes :
- une forte spécialisation des rôles politiques et des tâches de gouvernement,
- le monopole de la coercition et de la parole d'autorité revendiqué avec succès par un groupe restreint de gouvernants,
- l'apparition d'une bureaucratie qui tend à s'octroyer une certaine autonomie dans l'accomplissement des activités de contrôle et d'encadrement des populations,
- la différenciation de corps et d'institutions spécialisés dans certains domaines d'action : la guerre, la police, la perception des impôts, la justice... »

Source : LAGROYE J., FRANÇOIS B., SAWICKI F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 4^e éd., 2003, p. 40.

À partir du XVIII^e siècle, sous l'effet des révolutions politiques et industrielles, les domaines d'intervention de l'État n'ont cessé de s'accroître et de se multiplier. Pierre Rosanvallon rend compte de ce processus en France dans un livre remarquable, dont la lecture semble indispensable pour préparer cette épreuve : *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, « Points Histoire ».

L'auteur y retrace l'histoire de l'action publique en France. Il prône une « histoire-carrefour », qui doit articuler histoire des faits et histoire des idées et des représentations sociales. En plus d'être un appareil administratif, l'État est aussi, pour Pierre Rosanvallon, une figure politique abstraite en tant qu'il incarne le principe de souveraineté. L'État est donc « une institution du social ». Du coup, « faire l'histoire de l'État consiste à analyser les conditions dans lesquelles se sont formées des figures du rapport État/société ». Pierre Rosanvallon traite de la rationalisation administrative et de la démocratisation de l'État qui caractérisent le XIX^e siècle. Il analyse ensuite l'intervention de l'État en matière économique et sociale (l'État hygiéniste, la Providence, le régulateur de l'économie etc.)

Autre ouvrage indispensable pour appréhender les principaux enjeux des débats actuels sur les fonctions et le rôle des États : Jacques Chevallier, *L'État post-moderne*, Paris, L.G.D.J., 2004.

Pour Jacques Chevallier, les sociétés contemporaines sont marquées par une « redéfinition des fonctions étatiques ». Il s'agit d'une redéfinition du rôle de l'État et non de sa disparition.

L'État reste donc fortement présent dans la vie sociale, mais selon des modalités différentes de celles du passé.

Contrairement à des expressions souvent entendues, nous n'assistons pas à la fin de l'État ou au retour à un « État minimal ». Il convient ici de préciser que le désengagement de l'État dans l'économie ne se traduit pas nécessairement par un désinvestissement financier, notamment dans le domaine social. Sabino Cassese et Vincent Wright [*La Recomposition de l'État en Europe*, La Découverte, 1996] ont par exemple rappelé que le montant des dépenses publiques n'a pas nécessairement diminué dans les États européens. Tout dépend en effet des critères utilisés : si on prend le montant des dépenses publiques en fonction du produit intérieur brut, on constate « *des augmentations dans des États tels que le Portugal, la Grèce et l'Espagne, où la transition vers la démocratie s'est accompagnée d'une progression rapide des dépenses sociales. Ailleurs, les changements sont minimes : même au Royaume-Uni, en dépit de toutes les grandes déclarations, les chiffres de 1994 indiquent une part équivalente à celle de 1979. La stabilisation des dépenses publiques à un niveau élevé s'applique à l'ensemble de l'Europe occidentale, et tout porte à croire qu'elles resteront sur le même plan, puisque les forces qui les y maintiennent sont particulièrement puissantes* » (p. 11). L'État reste donc fortement présent dans la vie sociale, mais selon des modalités différentes de celles du passé.

Chevallier distingue trois caractéristiques de ce qu'il appelle une « post-modernité étatique » :

- la subsidiarité : l'intervention de l'État n'est légitime qu'en cas d'insuffisance ou de défaillance des mécanismes d'auto-régulation sociale ;
- la proximité : les problèmes doivent être traités au niveau où ils se posent pour les citoyens ;
- le partenariat : le souci d'associer les acteurs sociaux à la mise en œuvre des politiques publiques, y compris dans des partenariats public-privé.

Bibliographie générale sur l'État

- BADIE B., BIRNBAUM P., *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, coll. « Pluriel », 1979.
- BADIE B., SMOUTS M.-C., *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz, 1999.
- BAYART J.-F., *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2006.
- BIRNBAUM P., *Les Sommets de l'État. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1994.
- CHEVALLIER J., *Science administrative*, Paris, PUF, coll. « Thémis Science politique », 2002.
- DELOYE Y., *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- DE SWAAN A., *Sous l'aile protectrice de l'État*, Paris, PUF, coll. « Sociologies », 1995.
- DREYFUS F., *L'Invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/série histoire contemporaine », 2000.
- DUPUY F., THOENIG J.-Cl., *L'Administration en miettes*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1985.
- ÉLIAS N., *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Agora », 1975.
- ESPING-ANDERSEN G., *Les Trois Mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 1999.
- EWALD F., *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986.
- ROSANVALLON P., *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, le Seuil, coll. « Points Histoire », 1990.
- ROUBAN L., *La Fonction publique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1995.
- WRIGHT V., CASSESE S., *La Recomposition de l'État en Europe*, Paris, La Découverte, 1996.

B. Quelques conseils pour préparer cette épreuve

Il est évidemment très difficile de repérer dans un éventail très large de publications – presse, revues et ouvrages – celles qui vous seront les plus utiles pour préparer cette épreuve, en raison précisément de l'étendue des thèmes qu'elle concerne. Il est impossible, et sans doute inutile, de chercher à lire des ouvrages, même généraux, dans chaque domaine de connaissances mentionné dans l'intitulé de l'épreuve. Trois ans ne suffiraient pas pour lire, et surtout vous approprier les connaissances dites « fondamentales » sur l'État et ses domaines d'intervention en histoire, en sociologie, en économie, en philosophie et en science politique ! C'est pourquoi nous avons privilégié des sources générales, surtout des revues et des ouvrages collectifs, qui proposent des regards croisés, provenant de connaissances disciplinaires diverses et complémentaires, sur un même thème.

Il vous sera évidemment impossible de lire l'intégralité de ce qui vous est présenté ci-dessous. Il ne s'agit pas, bien évidemment, d'un programme de lecture qui cadrerait parfaitement à l'intitulé de l'épreuve. Il s'agit uniquement de vous présenter quelques publications qui nous semblent utiles et faciles d'accès pour vous constituer, non pas une « culture générale », mais un socle de connaissances vous permettant d'avoir un aperçu assez large de ce qui fait débat et controverse dans les sociétés contemporaines et surtout des manières dont les questions se posent et dont les enjeux sont présentés.

Le meilleur conseil que l'on puisse vous donner, le plus évident mais souvent oublié, c'est qu'il ne faut pas chercher à tout lire mais veiller à bien lire. Bien lire, c'est lire avec un surligneur en main et un cahier sous le coude pour y noter les points les plus importants et dégager les enjeux les plus saillants des débats qui se dégagent. Sur un thème, vous pouvez par exemple avoir différentes positions en présence, des arguments différents mobilisés : c'est cela que vous devez être capable de repérer et de vous approprier, et pas uniquement des éléments factuels. Vous devez aussi être capable, en lisant, de distinguer faits et positions-opinions de l'auteur. Tout ce qui est écrit et publié n'est pas à prendre pour argent comptant ! Exercer votre faculté de réflexion en lisant, pour repérer par exemple, les raccourcis dans l'analyse ou les failles dans la démonstration, est le meilleur moyen d'apprendre à réfléchir et à argumenter.

Bien lire, c'est aussi attacher de l'importance à la forme de ce qu'on lit, pas seulement au style mais également à la façon dont le texte est structuré et dont les arguments sont présentés et articulés. C'est cette posture de lecture, bien plus que les conseils méthodologiques généraux, qui vous permettra de réussir l'exercice d'argumentation et de démonstration

qui vous est demandé. N'hésitez donc pas à recopier des structures de phrases qui vous semblent « clés » ou efficaces, ou à noter les tournures stylistiques utilisées pour articuler les arguments et introduire les idées. Ce qui manque souvent au moment de passer à l'écriture est la variété du vocabulaire et des expressions. Seule la lecture régulière permet d'acquérir une aisance de rédaction.

Enfin, dernier conseil, là encore évident : faites des fiches. C'est évident en effet, mais le problème est de faire en sorte que vos fiches soient réutilisables plusieurs semaines, mois, voire plusieurs années après leur réalisation. Il faut donc impérativement noter précisément les sources, notamment la date de publication, puisque ce qui est écrit dépend évidemment du contexte dans lequel c'est écrit. Ne pas oublier de noter la nature du texte : article de presse, tribune d'opinion, dossier de synthèse sur un thème, article scientifique. Tous les arguments et toutes les positions ne se valent pas, elles n'ont pas le même statut : rien de pire dans une copie d'attribuer à un journaliste une analyse proposée qu'il a repris d'un scientifique ou d'un homme politique.

Pour constituer vos fiches, il vous faut être capable de ne retenir que l'essentiel, ne pas trop noter, au risque de constituer un stock de fiches énorme et donc impossible à s'approprier. La meilleure méthode consiste dans un premier temps à résumer en une dizaine de lignes le contenu du texte, avec vos propres mots, sans retourner au texte. Ensuite seulement, vous pouvez retourner au texte pour noter des éléments précis et éventuellement une ou deux citations. Il est vraiment indispensable de faire ces fiches « à chaud », juste après la lecture, et de vous efforcer de résumer personnellement ce que vous venez de lire. C'est l'unique moyen de vous approprier le contenu.

Il est temps de présenter quelques sources utiles à la préparation de cette épreuve. Pour rappel, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et contraignante mais juste d'un guide dans le milieu prolifique des publications existantes.

Presse et revues

- Lire la presse régulièrement est indispensable, non pas dans un souci d'érudition mais pour être capable de savoir ce qui fait débat, quelles sont les « questions de société » et les controverses qui s'imposent dans le débat public (exemples récents : la question du travail, de mai 1968, des failles de la justice, les lois mémorielles, la discrimination positive...). Il convient de lire régulièrement un quotidien généraliste, par exemple *Le Monde* mais également des revues qui proposent des dossiers plus complets et plus problématisés (*Le Monde diplomatique*, *Le Monde des débats*, *Dossiers et documents du Monde*, *Le Monde de l'éducation* etc.).

- Certaines revues de vulgarisation dans le domaine des sciences humaines et sociales constituent des outils précieux pour préparer les épreuves dites « de culture générale » des concours. C'est le cas par exemple des revues *Histoire, Sciences humaines, Alternatives économiques*. Ces revues proposent des dossiers thématiques qui s'appuient sur de solides références théoriques et font le point sur les enjeux des débats et des controverses en cours sur certains sujets (exemple, sur les analyses des causes du chômage, sur les réformes des systèmes de protection sociale, sur les débats autour des évolutions scolaires ou encore sur les enjeux mémoriels). Privilégiez surtout les numéros hors série proposés trois ou quatre fois par an par ces revues. Une présentation générale de ces hors série est disponible sur les sites internet de ces revues, outils indispensables avant la consultation en bibliothèque. En effet, une première lecture en ligne vous permettra de faire vos choix et de privilégier certains dossiers ou articles, dont certains sont d'ailleurs téléchargeables.

- *La Documentation française* propose une série de revues et un site internet d'une remarquable richesse :

La documentation française édite plusieurs revues dont la consultation est vivement recommandée, notamment :

- *Regards sur l'actualité*
- *Problèmes politiques et sociaux*
- *Cahiers français*
- *Questions internationales*

Sur le site, vous trouvez une rubrique, judicieusement et justement intitulée « S'informer », qui vous donnera un premier aperçu des usages précieux que vous pouvez faire de ce site. Cette rubrique est structurée selon les sous-rubriques suivantes :

- *Culture, communication*
- *Droit, institutions, vie politique*
- *Économie*
- *Enseignement*
- *Environnement, territoires*
- *Société, emploi*
- *Europe, international*

Sont alors consignés les revues ou les dossiers correspondant à ces grandes thématiques.

Pour chaque référence de revue, vous pouvez accéder au sommaire de celle-ci

- **Par exemple, pour le numéro de *Problèmes politiques et sociaux* n° 959 d'avril 2009, vous obtenez les informations suivantes :**